



Le Trapel à Villegailhenc



Aude

L'Orbiel, le Trapel et le Lauquet, 2018



Inondations d'hier, territoires d'aujourd'hui sur l'arc méditerranéen

De la montagne Noire à Trèbes

Situation : L'Orbiel, le Trapel et le Lauquet sont des affluents du fleuve Aude qu'ils rejoignent à l'aval de Carcassonne pour les deux premiers et à l'amont pour le troisième. L'Orbiel et le Trapel prennent leur source dans la montagne Noire au nord de Carcassonne et se jettent dans l'Aude à Trèbes (5 666 habitants en 2018), à 6 km à l'est de la préfecture du département.

L'Orbiel, tout d'abord, prend sa source dans la montagne Noire dans le département du Tarn à une altitude d'environ 900m. Il rejoint vers la fin de son cours la première agglomération importante, Conques-Sur-Orbiel (3 504 habitants en 2017). C'est ici, qu'en rive droite, il reçoit le Rieu-Sec dans le bassin versant duquel se trouve les anciennes mines d'or de Salsignes abandonnées en 2004. Il longe ensuite l'agglomération de Villalier, reçoit ensuite en rive gauche la Clamoux qui descend du Minervois, et coule ensuite entre Villedubert et Bouilhonnac. A l'entrée de Trèbes, il franchit le canal du Midi, sous un pont-canal. Après avoir parcouru 41 km et drainé un bassin versant de 251 km², Il se jette juste après dans l'Aude, en amont de l'agglomération. Plus à l'ouest, Le Trapel, prend sa source sur le piémont de la montagne Noire, sur la commune de Fraisse-Cabardès à une



Le franchissement de l'Orbiel sous le canal du Midi juste en amont de Trèbes.

altitude d'environ 400 m. Il traverse l'agglomération d'Aragon puis celle de Villegailhenc (1 709 habitants en 2018). Il longe celle de Villemoustaussou et, au lieu-dit St-Pierre-de-Trapel, son cours a été détourné pour longer la

rive gauche du canal du Midi et le franchir un peu plus en aval par siphon. Il se jette juste après dans l'Aude sur la commune de Villedubert, près de l'écluse de l'Evêque à environ 3 km en amont de Trèbes. La longueur du cours d'eau est de 19 km et son bassin versant s'étend sur 60 km².

Enfin, le Lauquet prend sa source dans les Corbières occidentales, à une altitude de 730 m et se jette dans l'Aude à l'amont immédiat de Carcassonne. Son bassin versant s'étend sur près de 200 km² et le cours d'eau traverse les agglomérations de Saint-Hilaire (713 habitants en 2019), Leuc (865 habitants en 2019) et Couffoulens (587 habitants en 2019).

En raison de la faible étendue de leur bassin versant et de leur exposition à des épisodes méditerranéens intenses qui s'abattent fréquemment dans le département, ces cours d'eau ont engendré dans leurs histoires des crues majeures à cinétique rapide.

Le Bassin versant de l'Aude
1 Le Trapel
2 l'Orbiel
3 La Clamoux
4 Fleuve Aude
5 Canal du Midi
6 Le Lauquet — limite du bassin versant de l'Aude.
— limite départementale.
Sources : SMMAR



15 octobre 2018, l'Orbiel et le Trapel démesurés.

Le pont de Villegailhenc après sa rupture. Le quartier du centre ancien qui le longe à gauche de la photo, traversé également par le Merdeau, a été totalement ravagé.

Crédit photo : Sébastien Gominet/IRMA



C'est sur des **sols** déjà en partie **détrempés** par des pluies qui s'étaient étalées **du 6 au 10 octobre** sur le bassin médian de l'Aude (cumul de 182 mm à Caunes-Minervois), qu'un intense épisode méditerranéen stationnaire s'est abattu dans **la nuit du 14 au 15 octobre**. L'épicentre des précipitations s'est fixé sur les bassins du Trapel (255 mm en moyenne sur le bassin) et de l'Orbiel (**300 mm à Conques-sur-Orbiel** entre le 14 à 6h et le 15 à 6h). Le Lauquet a connu des précipitations presque aussi intenses que le Trapel.

La population a été totalement **surprise** par la montée extrêmement rapide et élevée des cours d'eau (7 m en 2 heures par endroits). Les prévisions météorologiques, et donc l'alerte, ont été retardées par des résultats divergents des différents modèles de prévisions et par **la panne du radar** de Météo France de Opoul, installé au nord de Perpignan.

La vigilance rouge "inondation" de Météo France pour le département de l'Aude n'a ainsi pu être émise que le 15 à 6h alors que de nombreuses communes étaient déjà inondées (pic de crue du Trapel vers 3h du matin et vers 5h sur l'Orbiel).

Le Trapel

Une des images les plus marquantes de cet événement, diffusée en boucle dans les journaux télévisés et sur les réseaux sociaux, a été la **rupture du pont** de la RD 118 qui enjambait la rivière en plein centre de **Villegailhenc**.

Cette **commune**, dans laquelle le **Merdeau**, petit affluent qui rejoint le Trapel en rive droite juste en amont du pont est également entré en crue avec une extrême violence, a été dramatiquement touchée **avec 4 victimes et des dizaines d'habitations endommagées ou même détruites** dans le centre ancien.

L'Orbiel

A Conques-sur-Orbiel et Villalier, l'Orbiel a également semé la désolation et fait **2 victimes**.



Les inondations historiques

Sur les bassins du Trapel et l'Orbiel, deux inondations majeures ont ponctué leurs histoires.

Tout d'abord celle des **24 et 25 octobre 1891**, avec un cumul de **180 mm aux Martyrs**, a notamment dévasté Trèbes où l'Orbiel a fait déborder le canal du Midi.

Plus près de nous, ce sont les inondations des **12 et 13 novembre 1999** qui ont touché tous les départements du Golfe du Lion et particulièrement l'Aude (**620 mm en 24 h à Lézignan-Corbières**). Ces inondations ont fait **35 victimes**.

Le pont provisoire en 2021. Il sera bientôt reconstruit.



La rue de la Mairie en 2018...



... et en 2021. Tout le quartier est actuellement en cours de démolition.



Photo Sébastien Gominet/IRMA



Témoignage

Edinho, ancien surfeur professionnel brésilien et habitant de Villegailhenc, raconte comment il a sauvé sa voisine Arlette, 77 ans, atteinte de la maladie de Parkinson.

« J'ai pris ma combinaison de surf. C'était vraiment la grande vague au début. J'ai mis les palmes et j'ai sauté d'ici... A partir de là, le courant était trop fort. Je m'agrippais aux grilles. Le courant était si fort que mon corps était à l'horizontale... »

En arrivant chez elle, elle était en panique, choquée, couverte d'eau. J'ai dit : *ça va Mamy ? tout va bien, c'est Brasil ! Brasil est arrivé !*

En y repensant j'en ri car elle m'a dit : *Mais c'est que maintenant que tu arrives ? Mais j'ai eu vraiment très peur d'être emporté. »*

A son tour Arlette témoigne :

« C'est extraordinaire mon histoire. Ça s'est joué à quelques secondes. J'ai dit je vais mourir. Quand l'eau est arrivée jusqu'à ma bouche je me suis dit tu n'en a plus que pour quelques minutes... Il a été mon sauveur. Il a peur de rien. C'est un homme extraordinaire »



→ A Conques **un automobiliste** a été emporté. Certaines habitations mais surtout beaucoup d'équipements publics (école, piscine municipale, gymnase, terrains de tennis...) ont été gravement endommagés.



Une salle de classe de l'école de Conques-sur-Orbiel en 2018 (crédit photo Sébastien Gominet/IRMA).

L'école est aujourd'hui inutilisée (photo de droite) et sera reconstruite sur les hauteurs du village.

A Villalier, c'est un **chauffeur routier** qui a été emporté par l'Orbiel. Ici, la rivière est sortie de son lit en rive droite et a emporté le remblai de la RD 620 qui lui barrait la route au moment où passait le camion.



Le poids-lourd emporté en 2018 sur la RD 620...

Photo Sébastien Gominet/IRMA.



...et en 2021.

Trèbes

Le centre-ville de Trèbes est construit sur **un coteau situé en rive gauche de l'Aude** et au sommet duquel coule le **canal du Midi**. Lors de cet épisode, la ville a été **prise en étau** entre la **crue de l'Aude** et le **débordement du canal**. En effet, celui-ci a été submergé en amont par le **Trapel** qui a réemprunté son **ancien lit**, et, à Trèbes même, par l'**Orbiel** au niveau du **pont-canal**, comme ce fut le cas en 1891. Une partie de l'eau du canal a ainsi traversé avec violence le centre ancien pour rejoindre par gravité l'Aude en contrebas. **6 victimes** ont été à déplorer.

Le canal du Midi à Trèbes... et un parking ravagé par son débordement en 2018...

Photo Sébastien Gominet/IRMA



...et aujourd'hui.

Un terrible bilan :

Sur l'ensemble du département le bilan a été le suivant :

- 15 victimes,
- 25000 personnes sinistrées,
- 8000 foyers privés d'électricité,
- 520 foyers privés de gaz,
- 19 000 maisons et 5700 voitures sinistrées (soit un coût de 198 M d'euros),
- 50 routes départementales coupées,
- 4 ponts détruits (dont 1 à Aragon et 1 à Villegailhenc),
- 204 communes reconnues en état de **Catastrophe naturelle**.



Repère de la crue de 2018 du Lauquet à Couffoulens (trait orange). En dessous et de bas en haut, les repères des crues de 1999 et 1962. Crédit photo DDTM 11.



...et aujourd'hui.



« L'inondation du 15 octobre 2018 a été exceptionnelle, d'une rare intensité. Aussi soudaine qu'inattendue, cette crue a dévasté des villages entiers et meurtri à jamais tout un territoire. Pourtant ce type de phénomène, éclair et dévastateur, n'est pas inconnu sur notre bassin versant. Il nous rappelle combien notre territoire est vulnérable, combien la solidarité qui s'est mobilisée a été importante et précieuse, combien il est important de faire, inlassablement, de la prévention et protection face au risque inondation.

Au-delà du traumatisme, nous en retirons de nombreux enseignements. Nous avons pu constater que les ouvrages et l'entretien des cours d'eau mis en œuvre par le SMMAR et ses syndicats de rivière ont pleinement joué leur rôle. Nous avons vu également combien les partenariats entre Etat, Département, SDIS et SMMAR ont vraiment été efficaces dans la gestion de crise. Nous sommes pleinement convaincus de l'efficacité de la formation dispensée en amont auprès des élus notamment dans le cadre de la réalisation de leurs PCS.

Enfin, le constat s'impose à nous d'un besoin de réduction de vulnérabilité des bâtiments privés, d'entreprises et publics. Aussi, aux vues de ces retours d'expériences, le SMMAR et ses syndicats de rivières, ont réajusté et renforcé leur politique de gestion du risque renforçant les campagnes de sensibilisation des publics (élus, grand public, jeune public, partenaires, acteurs socio-économiques) ou entretenant la mémoire du risque.

Le risque inondation ne doit pas être perçu comme une fatalité mais comme un phénomène qui peut et doit s'anticiper ! Chacun doit être acteur de sa sécurité ! »

Eric MENASSI
Président du SMMAR
Maire de Trèbes

Les acteurs et les mesures de la gestion post-inondation :

Au lendemain de la catastrophe, le chantier a été gigantesque. Plusieurs acteurs se sont associés pour remettre en état le territoire et repenser l'aménagement du territoire.

L'État a accompagné ces communes pour étudier leur **recomposition urbaine** et mieux prendre en compte le risque inondation. Ainsi, à **Villegailhenc**, où les travaux de démolition ont commencé, **les quartiers détruits seront requalifiés** en espace de loisirs, culturels et sportifs. **A Conques-sur-Orbiel, un nouveau quartier verra le jour** en dehors de la zone inondable, et accueillera les écoles. Les bâtiments restants auront un usage non permanent compatible avec la zone inondable. **A Couffoulens, la plaine inondable, débarrassée des habitations**, connaîtra un usage collectif compatible avec le risque inondation.

Pour 2023, enfin, l'État a enclenché une révision des **PPRI** (Plans de prévention des risques inondation) existants (Trapel 2003), (Orbiel 2006), (Trèbes 2012). Sur le **Trapel**, la crue de **2018** deviendra la crue de référence. Sur l'**Orbiel**, par contre, la crue de 2018 **n'a pas atteint la crue centennale** et à Trèbes la crue de référence de l'**Aude** de 1891 a été approchée sans être dépassée. La crue de **2018** deviendra la **crue de référence pour le Lauquet**.

Un autre acteur majeur est le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (**SMMAR**). Cet **EPTB** (établissement public territorial de bassin), créé en **2002**, s'appuie sur **7 syndicats de rivières** qui couvrent l'ensemble du bassin versant du fleuve **Aude, de la Berre et du Rieu** dont le Syndicat Mixte de l'Aude Centre (**SMAC**) qui couvre l'**Orbiel et le Trapel**.

Le **SMMAR** anime également la **SLGRI** (Stratégie locale de gestion du risque inondation) et coordonne la **GEMAPI** par délégation.

Il porte, depuis 2006, des **PAPI** (programmes d'actions de prévention des inondations), qui ont permis de réaliser de nombreux travaux (digues et bassins de rétention) mais aussi d'élaborer **240 plans communaux de sauvegardes (PCS)** et de poser **150 repères de crues**.

Suite aux crues de 2018, le **PAPI2**, en cours depuis **2015**, a fait l'objet d'avenants. Le **Trapel** dans **Villegailhenc** et le fleuve **Aude** traversant **Trèbes** ont fait l'objet d'études dont les travaux doivent être inscrits au **PAPI3**, qui débutera en **2023**.

Le **PAPI2**, dont le budget s'élève à **28,9 M d'euros**, se consacre au ralentissement des écoulements, à la gestion des ouvrages de protection et à la réduction de la vulnérabilité par la réalisation de diagnostics auprès des entreprises, des bâtiments publics et des habitations privées.

Par ailleurs, **18 PCS** ont été ou seront **actualisés** sur les bassins de l'**Orbiel** et du **Trapel** et **22 nouveaux repères de crues de 2018** sont en cours d'installation sur les deux bassins.

Enfin, à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de l'Aude des **interventions auprès des scolaires** permettent à une centaine de classes d'être, chaque année, sensibilisées au risque inondation.

Pose d'un repère de crue 2018 à Conques-sur-Orbiel.

Photo SMMAR.

